

Les migrantes du BUMIDOM et leurs résistances aux assignations

Nora Eguienta & Sylvain Pattieu

Dans les années 1920, les sœurs Paulette et Jane Nardal quittent la Martinique pour faire leurs études à Paris. Elles sont parmi les premières femmes martiniquaises étudiantes à la Sorbonne et ce séjour parisien prolongé est l'occasion pour elles d'une prise de conscience sur la situation des femmes, sur le colonialisme et sur les questions raciales¹. Elles animent à leur domicile un salon littéraire où passent Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor et qui a un rôle fondateur pour le mouvement de la négritude. Quarante ans plus tard, la migration de femmes venues des Antilles françaises n'est plus exceptionnelle et leur profil social a changé, puisqu'aux étudiantes venues d'un milieu bourgeois s'ajoutent de nombreuses femmes appartenant aux classes populaires. Ces migrations massives s'inscrivent dans le cadre d'une crise sociale et politique qui touche les Antilles et plus généralement les Départements d'outre-mer, puisque la Réunion, située dans l'océan Indien, est également concernée.

Plus de dix ans après la départementalisation des vieilles colonies en 1946, le sentiment de déception domine, aux Antilles, à la fois chez les élites politiques et dans la jeunesse. Les promesses d'égalité avec la métropole ne semblent pas tenues et entraînent des mouvements de contestation sociale. Les nuits du 20,21 et 22 décembre 1959, la ville de Fort-de-France en Martinique est ainsi le théâtre d'émeutes. D'autres événements en Martinique, tels que la grève sanglante des ouvriers agricoles au Lamentin en février 1961, et en Guadeloupe, comme les événements de « *Mè 67*² », causent des tensions dont le paroxysme inquiète les autorités françaises³. À ce malaise grandissant, le gouvernement de Michel Debré répond à la fois par la répression et par le développement économique de certains secteurs⁴. Les jeunes, particulièrement soumis au chômage, sont perçus comme susceptibles d'aggraver les tensions

sociales⁵. Les dirigeants politiques et la haute-administration française identifient le problème avant tout comme démographique et imaginent des migrations importantes comme la solution immédiate à ces problèmes.

Le caractère institutionnel de cette migration fut officialisé par la création du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM) en 1963, aboutissement d'une décennie de réflexions politiques sur le contrôle démographique⁶. Il s'agit à la fois de dénouer la crise sociale dans les DOM et de fournir de la main-d'œuvre bon marché à la France hexagonale. Entre 1963 et 1982, les rapports d'activité du BUMIDOM dénombrent environ 200 000 personnes originaires des DOM arrivés sur le sol métropolitain⁷. À ces chiffres s'ajoutent ceux de migrations spontanées non répertoriées par les services migratoires. Or cette migration des années 1960 et 1970 se caractérise par une forte présence de femmes, entre 30 et 40% des déplacements opérés par le BUMIDOM, comme en témoigne le graphique n°1⁸. Les ressortissants des départements d'Outre-mer étant alors des citoyens français, la migration est à la fois une migration intérieure au territoire national, mais aussi une migration possédant les caractéristiques de l'immigration des travailleurs étrangers : ils sont de véritables « migrants de l'intérieur »⁹. En effet, compte tenu du passé colonial des migrants et de la traversée d'une frontière physique géographiquement plus importante qu'une migration régionale sur le sol métropolitain, la migration antillaise possède des caractéristiques sociales particulières. Si les habitants des DOM sont des citoyens français, une politique spécifique leur est donc appliquée et cette dimension est particulièrement évidente concernant les femmes. Bien que citoyennes, les migrantes sont confrontées à des formes de racialisation latentes présentes dans le dispositif étatique d'encadrement de la migration¹⁰.

Elles sont donc soumises à des assignations très fortes, notamment professionnelles, et nous souhaitons examiner ici quelles sont leurs manières d'y échapper. Il ne s'agit pas à proprement parler de mouvements féministes organisés mais ces attitudes, ces façons de ne pas

se conformer aux normes, de faire preuve d'*agency*, relèvent selon nous d'un méta-féminisme, comme il peut y avoir des méta-résistances aux situations d'oppression ou de domination¹¹. Le BUMIDOM a rencontré dès sa création des critiques et des résistances dans les milieux militants, mais il est plus difficile de saisir, bien des années après, les voix des migrantes elles-mêmes venues de milieux très populaires¹². Pour travailler sur ces situations et ces attitudes, nous avons consulté les archives du BUMIDOM, notamment les dossiers individuels conservés aux archives nationales de Pierrefitte. Ils contiennent des dossiers, des enquêtes sociales, et plus important encore, des lettres écrites par les migrantes elles-mêmes. Nous avons également mené des entretiens avec des femmes venues en France hexagonale avec le BUMIDOM. Nous nous inscrivons dans la même démarche que Stéphanie Condon dans son article sur le genre de l'émigration antillaise dans les années 1960, constituant à aborder cette migration sous l'angle du genre et en s'intéressant aux « stratégies des individus »¹³.

Nous souhaitons examiner ici toute cette gamme de stratégies et de résistances métapolitiques à travers le prisme classique du *Loyalty/Voice/Exit*, en examinant précisément la situation de ces migrantes citoyennes venues des DOM. Il nous semble important de décrire tout d'abord en quoi les migrations organisées par le BUMIDOM sont fortement genrées et à quelles assignations elles donnent lieu. Puis nous examinerons successivement les trois stratégies possibles pour ces femmes face au BUMIDOM : tout d'abord celles qui respectent les règles établies par le BUMIDOM, adoptent le jeu de l'institution et tentent de jouer sur ses contradictions pour obtenir satisfaction. Nous verrons ensuite comment les espaces permettant aux femmes d'exprimer directement leur voix sont limités et comment l'engagement catholique constitue un élément important. Enfin, l'évitement et la fuite constitue sans doute la stratégie la moins coûteuse à mettre en œuvre. À travers toutes ces tentatives pour contourner l'institution, les femmes migrantes du BUMIDOM parviennent, en creux, à déjouer les stéréotypes et la racialisation qui leur sont infligées.

Fig. 1

Les femmes concernées par les migrations organisées par le BUMIDOM sont souvent jeunes, parfois mineures, d'autant que la majorité est à 21 ans sur une partie de la période. Les travaux de Stéphanie Condon mettent en évidence la forte proportion d'emplois liés à la domesticité parmi les migrantes antillaises, jusqu'à 12 %¹⁴. Les hauts-fonctionnaires français qui pensent le BUMIDOM ont la volonté d'assigner de nombreuses femmes migrantes à des emplois de service. Elles doivent s'engager, dans le contrat qu'elles signent avec le BUMIDOM pour avoir droit à la migration organisée, à accepter la spécialisation professionnelle envisagée pour elles. Ainsi de cette migrante qui reconnaît avoir été « informée [qu'elle était] dirigée sur le centre de Crouy-sur-Ourcq dans la spécialité gens de maison et ne pourrait en aucun cas demander arrivée en métropole de changer de spécialité. [Elle reconnaît] également vouloir accepter à [sa] sortie du centre un emploi de gens de maison et cela quels que soient les lieux d'emploi qui [lui] seraient proposés »¹⁵. Il s'agit d'un formulaire type, signé la veille du départ dans le cas de cette migrante. La migrante s'engage aussi à une localisation géographique précise et à ne pas revenir dans son département d'origine : « ramener son domicile dans son département d'origine constitue, de son fait, une rupture du contrat passé avec le BUMIDOM »¹⁶.

Le centre de Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), mentionné dans ce document, ouvert le 3 mars 1965, est spécifiquement dédié à l'accueil des migrantes venues des DOM. Elles doivent y passer plusieurs semaines à leur arrivée, afin d'y suivre une formation qui comprend les travaux ménagers, la couture, la cuisine et l'apprentissage de la vie métropolitaine. Outre les cours manuels, le centre de Crouy-sur-Ourcq dispensait un cours de soutien scolaire et une formation à la législation du travail et à la vie courante en métropole¹⁷. Ces apprentissages spécifiques existent également dans un centre situé à Babetville, à Madagascar, pour les femmes

réunionnaises, jusqu'en 1977, date à laquelle les autorités malgaches exigent la fermeture du centre et le départ des Français. A Crouy-sur-Ourcq, la direction du centre et le BUMIDOM placent les jeunes filles auprès de particuliers en recherche de domestiques, alors que la profession rencontre une crise du fait de la désaffection des jeunes filles d'origine populaire qui auparavant remplissaient ces fonctions. Certaines demandes de particuliers résidant hors de France s'effectuaient directement par l'intermédiaire des bureaux régionaux¹⁸. Toutefois, la majorité des annonces de recherche de femmes de ménage à destination de la France métropolitaine s'opérait par le biais du BUMIDOM et Crouy-sur-Ourcq fut surnommé « La Sorbonne du balai-brosse »¹⁹.

A ces assignations très fortes émanant du BUMIDOM s'ajoutent des contraintes liées à leur rôle de mères ou d'épouses, d'autant qu'une partie des migrations ont lieu par le biais d'un regroupement familial. La sociologue Stéphanie Mulot décrit la position centrale de la mère antillaise, devant s'occuper du foyer et faire preuve de respectabilité en étant fidèle à un époux souvent violent et volage comme signe du caractère matrifocal des familles guadeloupéennes et martiniquaises²⁰. Sans donner une image qui stigmatise le père antillais, notamment par une explication culturelle généralisée, la question de l'absence de figure paternelle dans les sociétés caribéennes a fait l'objet de plusieurs hypothèses. Ce manque est justifié par un héritage historique du contexte social de l'époque esclavagiste²¹. D'autres recherches se concentrent sur les effets du racisme structurel, notamment sur les conséquences du chômage chez les pères noirs. Elles justifient l'incapacité des figures paternelles à s'occuper de leur famille dû à la pression effectuée par des structures économiques, sociales, patriarcales et racistes envers les hommes noirs, particulièrement au sein de la population afro-américaine²². La mère devient alors ce qui est communément désigné dans la langue créole comme une femme forte et pilier central de la famille antillaise, un « *potomitan* » (poteau central)²³. Les femmes antillaises en migration n'échappent pas à ce statut de pilier central, qu'elles se déplacent en Métropole

accompagnées ou célibataires. Déjà en 1988, le démographe Claude-Valentin Marie, utilisant les données de l'INSEE, remarquait que 17,5% des familles originaires des départements d'Outre-mer (comprenant également la Guyane et la Réunion) vivant dans l'Hexagone étaient en situation monoparentale. Il s'agit d'une proportion « trois fois supérieure à celle observée en moyenne nationale », et dans la totalité des cas ce foyer est sous la responsabilité d'une femme²⁴. Un constat similaire aux travaux de la sociologue Marine Haddad qui, en exploitant les données de l'enquête *Migration, Famille, Vieillesse*, relève que « 40% de femmes ayant des enfants ne vivent pas en couple, contre 7% des hommes » pour les ultramarins de l'Hexagone²⁵. De plus, en étudiant la composition des ménages des migrants, le démographe Yves Charbit constate que si « les familles monoparentales sont moins nombreuses que dans les DOM d'origine », elles sont « nettement plus fréquentes que parmi les étrangers », les originaires des DOM héritant d'un modèle culturel particulier qui s'exporte avec la migration²⁶. Ces enquêtes statistiques pointent le fait que pour une raison sociologique, économique, ou historique, certains foyers antillais, même en migration, demeurent sans père de famille. C'est ainsi que lors de notre entretien, Sylvie nous a fait part, hors enregistrement, des détails de violences conjugales qu'elle a subies en Métropole, ainsi que des « problèmes de père » courant dans sa famille maternelle²⁷. Les mots de Sylvie font écho à certaines lettres de migrantes écrivant aux services de l'État dans l'espoir de trouver de l'aide. Elles y racontent leurs conditions de mère célibataire avec six enfants à charge²⁸, ou encore de mère divorcée devant s'occuper de trois enfants sans pension alimentaire car l'ex-époux ne donne plus signe de vie²⁹. Ainsi, la situation précaire dans laquelle se retrouvent les migrantes antillaises en quête d'opportunité sociale peut également être accentuée par des relations compliquées au sein du foyer.

***Loyalty* : parler le discours de l'institution**

Dans ces conditions, aller contre l'institution est difficile parce qu'une telle attitude peut faire craindre des répercussions sociales, familiales et économiques élevées. De plus, pour de nombreuses femmes originaires des DOM, la migration organisée par le BUMIDOM a été attractive parce qu'elle permettait l'espoir d'une ascension sociale. Bien souvent la migration est vue comme un moyen d'éviter le chômage et une situation précaire qui se serait aggravée avec la naissance d'autres enfants à nourrir. C'est le sentiment que livre Aline, à la retraite et vivant en Martinique. Lorsque nous lui demandons d'évaluer son expérience migratoire, cette dernière garde un souvenir positif de ces années en tant qu'aide-soignante en France métropolitaine et insiste sur le fait que si elle était restée en Martinique elle n'aurait sûrement rien eu d'autre à faire que « des enfants et avoir des hommes à droite à gauche³⁰ ». Elle a pu s'installer de façon durable en France et élever ses deux filles. On trouve un sentiment comparable dans les propos de Brigitte, originaire de la Réunion, qui explique avoir été contente de quitter son île parce que le regard de sa famille, de son village, pesait sur sa liberté. Ayant déjà travaillé dans une famille de métropolitains à la Réunion, constaté le confort matériel dans lequel ils vivaient, elle souhaite émigrer pour connaître une vie meilleure et ses parents n'ont pas leur mot à dire. Le départ vers la France hexagonale est un moyen de changer sa destinée³¹. Le BUMIDOM sait jouer sur ces aspects pour susciter la migration. Il s'agit de permettre l'accès à un métier « respectable », en privilégiant, quand une enquête sociale est menée sur les candidates, leur « moralité »³². Stéphanie Condon note ainsi que pour beaucoup de ces femmes, le projet de migration « paraît relever d'une stratégie d'autonomie individuelle »³³.

Les femmes qui partent avec le BUMIDOM ne sont néanmoins pas totalement dépourvues. Elles disposent d'un atout, leur citoyenneté française, qui les autorise à s'adresser directement à l'institution, que ce soit le BUMIDOM ou d'autres instances de l'Etat, pour demander des prêts, des aides aux voyages. Elles savent utiliser des arguments propices à

obtenir satisfaction de leurs demandes. Les courriers de migrantes à destination de la présidence de la République ou du ministère des Outre-mer font référence à des enfants en bas âge malades, demandent la possibilité de retourner aux Antilles pour se rendre à leur chevet³⁴. D'autres courriers souhaitent une aide financière dans l'objectif de rapatrier des enfants auprès de leur grand-mère qui accepte de les garder le temps que la situation économique en Métropole de la requérante s'améliore³⁵.

Certaines de ces femmes savent le cas échéant faire jouer les institutions les unes contre les autres. À titre d'exemple, une migrante d'origine guadeloupéenne, divorcée, mère de six enfants, écrit directement au président Giscard d'Estaing : « Je vous demande Monsieur le président si vous pourrez prendre la charge de nous faire retourner dans notre pays, misère pour misère, il est préférable de le voir chez nous [...] »³⁶. Il ne s'agit pas ici d'ignorance face aux mécanismes d'aide disponibles mais bien d'un appel à l'aide érigé envers une administration en qui la migrante a davantage confiance que le BUMIDOM. D'ailleurs, cette méfiance est exprimée de façon distincte dans le courrier de Mme M. A. à l'attention du ministre des Outre-mer. Mme A. est une mère célibataire de 42 ans avec six enfants à charge. Vivant dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, elle souhaite une aide financière pour se rendre en vacances en Guadeloupe en 1979 avec ses enfants et recherche également un logement en région parisienne. Le sous-préfet en charge des départements d'Outre-mer au cabinet du ministère lui conseille de se tourner vers le BUMIDOM pour acheter des billets d'avion. Madame A. répond qu'elle s'adresse au ministère car fut surprise de voir que « cet organisme dont [elle] avait déjà eu recours pratique des tarifs plus chers que ceux d'Air France sur des vols charter³⁷ ». Ainsi, certaines migrantes s'adressent volontairement à plusieurs services publics en dehors du BUMIDOM, dans l'objectif d'exploiter à leur avantage les diverses institutions d'encadrement. Dans une certaine mesure, elles sont actrices des modalités de leur migration.

Voie : des possibilités d'expression et de revendication limitées

D'autres femmes migrantes du BUMIDOM ont choisi de s'organiser pour faire entendre leurs revendications. Ces possibilités ont cependant rencontré certaines limites. Le monde associatif spécifiquement lié à l'outre-mer est sans doute le lieu le plus évident pour l'expression d'une telle parole. Il existe plusieurs associations fortement engagées avec le BUMIDOM, à tel point que la société d'Etat délègue une partie de son action sociale à ce monde associatif. Il existe ainsi le Comité National d'Accueil des Réunionnais en Métropole (CNARM) dont la mission est de « faciliter l'adaptation des Réunionnais implantés en Métropole et d'offrir à ses adhérents, dans ses foyers-cercles, un cadre de rencontre évoquant l'île natale³⁸ ». Le Comité d'Action Sociale Outre-Mer (CASODOM) est une association de relais des pouvoirs publics créée en 1956. L'Amicale des Travailleurs antillais et guyanais (AMITAG) est une association de solidarité et culturelle créée en 1964³⁹. Contrairement à l'AMITAG, le CASODOM précède la création du BUMIDOM. Toutefois, le CASODOM est reconnu d'utilité publique en janvier 1973⁴⁰, et les deux associations reçoivent des subventions du ministère des Outre-mer et du BUMIDOM. Elles définissent leurs actions comme différentes de celles du BUMIDOM, mais reconnaissent, cependant, leur collaboration étroite avec l'organisme afin d'assurer un « service social très étoffé⁴¹ ». Entraide, aide à la recherche d'emploi, de logement, santé, affaires sociales, rapatriement des dépouilles mortelles et voyages-vacances sont quelques-uns des domaines d'intervention associatif, avec un important volet d'aide administrative⁴². Une partie des courriers rédigés par les migrantes aux plus hautes autorités de l'Etat est directement transférée aux associations, notamment au CASODOM⁴³. Si on observe les conseils d'administration de ces associations, les femmes y sont très minoritaires, pas plus d'une ou deux sur une vingtaine de membres. D'autre part, celles qui sont présentes exercent des professions libérales ou ont des postes de hauts-fonctionnaires, soit un profil assez

éloigné des classes populaires majoritaires parmi les migrantes du BUMIDOM⁴⁴. Les instances de ces associations n'apparaissent donc pas comme des lieux dans lesquels les migrantes peuvent faire entendre leur voix.

Il semble aussi difficile pour les migrantes venues des DOM de se faire une place dans les syndicats de salariés. Les questions spécifiques sur lesquelles elles se mobilisent, obtention du congé bonifié ou prime d'éloignement, ne sont pas vraiment prises en compte. Se rappelant ces moments au sein de la Confédération Générale du Travail (CGT) à l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches, Sylvie exprime un sentiment amer pour une lutte qui n'aboutira jamais : la prime d'éloignement ne fut jamais versée aux agents hospitaliers antillais :

« C'est comme ça effectivement que je me suis intéressée aux syndicats. Je te dis que finalement les gens ne m'aidaient pas. J'étais toute seule chaque fois qu'il y avait une réunion. J'ai dit à la dame (la déléguée syndicale), je viens pour savoir comment ça se passe. Chaque fois qu'il y a une réunion, alors que la secrétaire de la CGT de ton hôpital doit venir avec toi, j'y allais toute seule. Je me retrouvais toute seule à Paris parmi tous les gens. Au final les choses n'ont pas été bien faites pour cette prime d'éloignement. [...] Je me souviens de cette dame, une Guyanaise. À chaque fois qu'on faisait les réunions à l'arrêt République, cette fameuse Guyanaise était présente. Donc oui effectivement il y avait un petit noyau, mais finalement cette dame est partie parce qu'on ne lui a pas donné sa chance. Elle aurait voulu intégrer l'administration du syndicat et être dans les bureaux. Le vrai bureau avec les vrais chefs. On ne lui a pas donné la possibilité⁴⁵. »

Le récit de Sylvie illustre ce que le sociologue Christian Poiret identifie comme à la fois un manque de représentativité, un désintérêt et même une méfiance quant aux questions

spécifiques des travailleurs antillais au sein de syndicats tels que la CGT⁴⁶. Il n'est donc pas étonnant que lorsque nous abordons la question syndicale avec d'autres femmes, celles n'ayant pas participé aux organisations, elles écartent le sujet et font brièvement allusion aux « questions politiques et syndicales » comme des cercles dans lesquels elles n'ont pas leur place et qui ne les ont jamais intéressées en raison de ce constat⁴⁷. Il faut noter cependant l'existence d'un « groupe de femmes » au sein de l'Union Générale des Travailleurs réunionnais en France (UGTRF) dont les migrantes les plus engagées y témoignent des conséquences de la migration sur les Réunionnaises au moyen de publications et d'actions revendicatives⁴⁸.

En outre, bien que certaines associations syndicales et politiques ne se préoccupent pas des migrantes antillaises, la figure des migrantes du BUMIDOM exploitées au travail, voire sexuellement, est toutefois présente dans la rhétorique des organisations militantes étudiantes des années 1970 comme l'AGEM, le GONG ou l'AGEG. Néanmoins, l'usage de l'image de la migrante comme travailleuse exploitée ainsi que le terme de « sœurs » ou « compatriotes » dénotent une position paternaliste plus qu'un engagement concret, car dans la pratique les migrantes sont assez éloignées, sociologiquement, du monde étudiant⁴⁹. Les préoccupations militantes d'étudiantes se définissant comme noires et comme martiniquaises ou guadeloupéennes doivent alors être analysées de façon plus approfondie et particulièrement dans leur rôle au sein d'associations féministes noires de la même époque, mais elles ne correspondent pas non plus au profil des migrantes du BUMIDOM⁵⁰.

Dans ces conditions, le dernier cercle de sociabilité disponible pour les migrantes antillaises est sans doute le réseau religieux. Les Antilles françaises ont une forte empreinte catholique dont les origines remontent à la période esclavagiste. La population s'approprie cette religion au fil du temps par un mélange de syncrétisme d'origines diverses, notamment africaines et indiennes, et des pratiques sociales qui forgent une certaine identité culturelle antillaise⁵¹. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'Église catholique demeure un acteur

significatif dans une société antillaise en plein changement, particulièrement au regard des politiques démographiques mises en place telles que le contrôle des naissances et la migration organisée⁵². Le Rassemblement Féminin, présidé par Paulette Nardal, s'identifie comme étant la branche martiniquaise de l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS), une association appartenant au mouvement du catholicisme social et œuvrant pour une application des droits civiques féminins en respect de la doctrine sociale de l'Église catholique⁵³. Cette communauté religieuse est également présente en France métropolitaine, représentée principalement par l'intermédiaire du Collectif des Chrétiens pour l'Autodétermination des DOM, de la Fédération antillo-guyanaise des Étudiants catholiques (FAGEC) et de l'Aumônerie Antilles Guyane. Le Collectif est créé en 1972. De courant autonomiste, il a pour mission « d'informer l'opinion française » sur la situation de ceux qu'il a appelé « les oubliés de la décolonisation française⁵⁴ ». La FAGEC et l'Aumônerie sont les associations catholiques les plus anciennes et possèdent le bulletin *Alizés* qui est distribué surtout en région parisienne depuis 1951⁵⁵. Ayant une composition démographique relativement mixte, les sphères religieuses peuvent être des espaces plus propices au rassemblement pour les migrantes, à défaut des cercles militants majoritairement masculins.

Lorsqu'il s'agit de documenter la vie des femmes antillaises migrantes, les contributeurs d'*Alizés* orientent leurs écrits autour de trois axes : les travailleuses antillaises à l'AP-HP, la question de la prostitution, les conséquences de la migration pour les mères de famille. Entre enquêtes et retranscriptions de témoignages, les étudiants catholiques n'hésitent pas à opter pour des intonations virulentes, retranscrivant des opinions précises dans l'objectif de pointer une certaine misère qu'ils cherchent à dénoncer. Pour décrire les conditions de travail dans les hôpitaux des titres chocs sont utilisés tels que « L'exploitation des Antillais dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris⁵⁶ », et des témoignages sont sélectionnés afin de rendre compte du racisme auquel sont confrontées les travailleuses. Il est instructif de souligner que si

ces récits ont effectivement été émis lors d'un dialogue avec des antillaises pour le bulletin, la sélection des extraits relève de la stratégie des auteurs de se concentrer uniquement sur la méfiance et les traitements discriminatoires dans l'environnement professionnel des personnes interviewées⁵⁷. De ce fait, le discours produit dans les pages d'*Alizés* sert à la fois de description des conditions de travail des Antillais, mais aussi de toile de fond aux membres de la FAGEC pour dépeindre une certaine réalité de la migration de masse antillaise qu'ils veulent dénoncer. Croisées avec l'expression d'une éthique religieuse, ces publications soulignent également les dérives de la politique migratoire perçue comme responsable de la prostitution des femmes antillaises en France métropolitaine. Bien que les sources ne soient jamais citées, les articles évoquant les femmes sur les trottoirs appellent surtout à la morale et la compassion des lectrices pour mettre en lumière cette sorte « d'esclavage, de déni humain »⁵⁸.

Les pratiques religieuses des migrantes elles-mêmes et le sens qu'elles leur donnent sont plus difficiles à analyser. La pratique religieuse diminue quand les migrantes arrivent en France métropolitaine. Les raisons avancées sont le changement d'environnement, et la perte d'une habitude prise aux Antilles. C'est le cas de France qui se définit comme croyante mais qui reconnaît néanmoins ne pas avoir perpétué la pratique. Alors qu'elle a baptisé ses enfants, elle admet ne pas s'être engagée davantage dans d'autres sacrements et justifie ce choix par « l'arrivée à Paris [où] je crois que beaucoup d'Antillais ne suivent plus⁵⁹ ». D'autres femmes ont présenté des trajectoires similaires concernant leur identité spirituelle. Toutefois, si la religion semble délaissée lors de l'arrivée en France métropolitaine, nombreuses sont celles qui reconnaissent y retourner lorsque, plus tard au cours de leur vie, elles traversent des épreuves difficiles, notamment le sentiment d'isolement et veulent alors renouer avec une communauté particulière. C'est ainsi qu'Aline nous confie qu'elle participait aux messes de l'Aumônerie antillaise de Paris à l'Église Saint-Sulpice ou encore aux divers pèlerinages organisés⁶⁰. Enfin,

Sylvie nous raconte que contrairement à sa vie en Martinique, où elle allait à la messe « tous les dimanches », elle ne s'y rendait plus dans l'Hexagone⁶¹.

L'Église catholique antillaise de Métropole joue le rôle d'informateur à la fois sur les dispositifs migratoires et sur la vie des migrants antillais. Si l'attention portée à la situation des femmes est médiée, dans la presse catholique, par des rédacteurs dotés d'un capital culturel et social plus important, la sociabilité religieuse apparaît comme un espace de réconfort pour une partie des migrantes, même si les liens peuvent se distendre par rapport à la pratique religieuse dans les DOM.

Exit : échapper aux assignations par le travail

Le travail constitue un aspect fondamental de la migration, un lieu d'assignations très fortes, mais dans le même temps de possibilités pour les migrantes d'y échapper. C'est le cas pour les migrantes formées à Crouy-sur-Ourcq, vouées à devenir domestiques. Une partie d'entre elles refusent de se conformer à la destinée choisie pour elles. Il s'agit rarement d'une opposition affirmée et directe mais plus souvent d'un phénomène de fuite du centre de formation ou du domicile de l'employeur. C'est le cas de M. B., arrivée de Martinique en France hexagonale en 1965. Son employeuse écrit au BUMIDOM pour se plaindre : M. B. qui est employée chez moi depuis le 25 septembre m'a annoncé sa décision de me quitter pour entrer chez un autre employeur ». Un ami l'aurait persuadée que « son salaire était dérisoire »⁶². On retrouve le même comportement chez S. E., arrivée de La Réunion en 1968. Le BUMIDOM décrit ainsi ses agissements : « S'est présentée chez F. L.. Y a couché. Semblait très contente. Devait revenir chercher ses bagages. Est venue les prendre, m'a dit être très contente d'être embauchée chez une dame seule mais n'est jamais retournée chez Mme F. L. qui s'est aperçue qu'elle avait emportée toutes ses affaires de nuit et avait sans doute prémédité de ne pas

rentrer »⁶³. La même jeune fille avait été précédemment renvoyée, entre décembre 1968 et janvier 1969, de chez un premier employeur, mécontente de sa mauvaise volonté manifeste : « Dit être venue pour se marier. Incapable de rien faire ne désire pas rester »⁶⁴.

Ces deux exemples entraînent l'incompréhension et la colère des employeurs, à tel point que la première employeuse de S. E. refuse désormais de « prendre » des Réunionnaises. L'employeuse de M. B. souligne que « sa situation chez moi était agréable, qu'elle y était traitée comme étant de la famille ; avec affection et que son travail n'était pas accablant »⁶⁵. Face à la tutelle du BUMIDOM, face à la disproportion de condition sociale de part et d'autre, la solution de la fuite n'apparaît pas comme irrationnelle, d'autant que leur statut de citoyennes autorise ces femmes à disparaître sans rendre de comptes à personne. On retrouve des stratégies semblables dans la pratique du non-remboursement de prêts dont se plaint le BUMIDOM tout au long de son existence, et qui ne concerne pas que les femmes. Les petites sommes prêtées par le BUMIDOM pour une aide à l'installation, un voyage, du mobilier ou une aide au loyer ne sont pas remboursées par des migrantes qui changent d'adresse sans prévenir, ou d'employeur, ne permettant pas à l'institution d'exercer des retenues sur salaire comme elle tente de le faire parfois.

Il est difficile de savoir ce que deviennent les femmes qui bifurquent ainsi de la voie toute tracée imaginée pour elles par le BUMIDOM. Dans le cas de M. B., elle semble faire jouer la concurrence entre employeuses mais rester dans la domesticité. Une partie de ces femmes préfèrent s'orienter vers les métiers d'aides-soignantes dans les hôpitaux plutôt que dans le service domestique. On reste dans le type de métiers à connotation très genrée proposés par le BUMIDOM. Une note du BUMIDOM datant de 1964 annonce : « Le poste d'auxiliaire hospitalier est la première étape permettant à une jeune fille en possession d'un certificat d'enseignement primaire ou d'un niveau d'enseignement supérieur, grâce à l'avancement social et tout en gagnant sa vie de manière respectable, de progresser et de se qualifier comme

infirmière diplômée d'État »⁶⁶. De telles professions ne sont pas dépourvues de fortes contraintes : Aline, agent hospitalier à l'hôpital Raymond-Poincaré, raconte :

« Ah oui. J'aimais ce que je faisais. Je l'ai fait. Mais le métier était dur, puisque je travaillais quand même en réanimation. Quand je suis sortie en réanimation pour aller dans les secteurs, je suis allée dans les services où il y avait des malades vraiment d'un handicap. Là c'était dur. C'est là que je me suis bousillé le dos. [...] dans le temps quand on travaillait il n'y avait pas de balance pour soulever les malades. On le faisait nous-même. On portait les malades pour les mettre dans le fauteuil.

Je suis toujours restée de jour. J'avais une chance, c'est pour ça. Parce qu'être de garde, de jour, je me voyais très mal faire de Melun à Garches, puisque je faisais 2 heures de trajet le soir, 2 heures de trajet le matin, alors je me voyais très mal faire ça entre jour et garde...⁶⁷ »

Toutefois le métier constitue, par comparaison, un moyen non négligeable de progression sociale et il permet surtout de ne pas être au service d'une personne privée. D'autre part, la perspective de préparer le concours d'infirmière joue également un rôle important, même si les pourcentages d'ultramarins dans les catégories inférieures de la fonction publique attestent un manque de mobilité sociale⁶⁸. Stéphanie Condon inscrit néanmoins ces trajectoires vers la fonction publique hospitalière parmi les aspirations des migrantes antillaises⁶⁹. Il semble que 26 % des stagiaires du centre de Crouy sur Ourcq aient pu devenir agents hospitaliers⁷⁰. Il faut ajouter à ces trajectoires relativement bien identifiées celles des migrantes qui travaillent à l'usine. Elles deviennent plus nombreuses dans les années 1970, même si on peut voir dans le graphique n°2 que leur nombre est soumis aux fluctuations de la crise économique. Ces professions sont moins documentées mais elles semblent importantes. Là encore, le travail obtenu reste un métier pénible, mais qui permet une relative indépendance par rapport à la

condition domestique. Il peut s'agir d'une étape, comme dans le cas d'Éveline qui se piqua le doigt plusieurs fois dans un travail à la chaîne en usine à Levallois-Perret avant de pouvoir rejoindre l'Assistance publique pour obtenir la sécurité de l'emploi de fonctionnaire⁷¹. Il en est de même pour les emplois de bureau, avec des emplois convoités comme le secrétariat ou la comptabilité⁷². Ainsi, en dépit des obstacles sociaux et financiers qui pouvaient déterminer l'avenir des femmes antillaises migrantes, la capacité d'agir et l'ambition de certaines demeuraient importants, quelle que soit la forme que prenaient ces aspirations professionnelles.

Fig. 2

Certaines femmes, enfin, se tournent vers des carrières moins conventionnelles mais qui doivent être mentionnées. L'un de ces métiers est celui de prostituée qui alimentait les critiques des milieux contestataires du BUMIDOM. En effet, si Éveline nous a fait part de l'histoire d'une collègue originaire de la Martinique qui lui a avoué quitter l'hôpital pour Pigalle⁷³, la majorité des sources concernant des rumeurs de femmes martiniquaises faisant le trottoir est relayée par l'intermédiaire du père Bocquillon, aumônier antillais de Paris. Ce dernier, dans un courrier en date du 15 mai 1964 à destination du préfet de la Martinique, mentionne le cas de « huit cents prostituées antillaises » répertoriées à Paris. Bien que l'homme d'Église ne nomme pas ses sources, il appelle à une session d'information sur la réalité de la vie en Métropole avant d'encourager le départ⁷⁴. Deux ans plus tard, le 18 novembre 1966, Albert Bros, ancien chef de cabinet de Michel Debré et administrateur délégué du BUMIDOM, écrit au Secrétaire Général des Départements d'Outre-mer concernant les rumeurs propagées par le Père Bocquillon dans la presse régionale antillaise : le prêtre fait état de « 1800 antillaises sur le pavé parisien »⁷⁵. Les affirmations du Père Bocquillon doivent être maniées avec prudence, eu égard d'une part à sa fonction de représentant d'une certaine éthique et, d'autre part, car il est décrit par le Bureau

migratoire comme proche des associations militantes anti-migration. Toutefois, on peut penser que, faute d'options professionnelles, certaines femmes pouvaient se diriger vers cette activité d'appoint pouvant être exercée sous une contrainte pécuniaire. C'est le cas de M. F., arrivée de La Réunion en 1974, qui quitte plusieurs emplois de domestiques au cours des années 1970, commence des formations de dactylo ou d'agent hospitalier avant de les interrompre, et qu'on retrouve en 1980, par une coupure de presse dans son dossier du BUMIDOM, dans un procès contre un proxénète entre Marseille et Gardanne⁷⁶.

Conclusion : retourner les stéréotypes

Les migrantes venues des DOM doivent subir dans leur vie quotidienne un certain nombre de préjugés liés à leur racialisation. Lors des entretiens, certaines femmes nous ont raconté que des patients étaient récalcitrants à l'idée qu'une personne de couleur leur fasse la toilette⁷⁷ ou que des collègues les regardaient avec mépris parce qu'elles n'avaient pas leur baccalauréat⁷⁸. De même, Aline mentionne les idées reçues que ses collègues avaient des Antillaises, notamment dans l'exécution de leur travail d'aide-soignante :

« Ça a été dur au départ. Au départ, quand on arrive, on nous dit que nous sommes nonchalantes. On me dit toujours que je suis blasée, je suis nonchalante, machin. Mais je ne supportais pas ce mot nonchalant parce que je faisais beaucoup plus que les jeunes⁷⁹. »

L'employeuse de M-M. B., toute à la déception de son départ, la dévalorise, sous couvert d'indulgence, en tant que domestique : « J'en étais assez satisfaite compte tenu que je considérais son travail comme celui d'une débutante assez inexpérimentée et ayant beaucoup à apprendre pour devenir une employée de maison qualifiée, et de plus très lente dans ses activités »⁸⁰. La fiche d'enquête sociale de S. E. la décrit laconiquement comme une « brave

filles, peu intelligente »⁸¹. La façon dont le BUMIDOM présentait les migrantes, notamment auprès des employeurs, correspond à l'image docile du mythe de la « doudou », capable de faire preuve d'attention et de douceur, qualités caractéristiques des métiers domestiques et du soin vers lesquels sont dirigées ces femmes⁸². Les accusations de lenteur, de nonchalance, d'ingratitude, en constituent le revers tout autant racialisé. Il ne faut pas les prendre au pied de la lettre mais les voir comme un reflet, dans les représentations des dominants, des stratégies développées par ces femmes pour tracer leur propre voie d'émancipation. Si elles viennent de milieux très populaires, elles ne sont pas pour autant dépourvues de ressources pour dévier des chemins tout tracés, pour ne pas se résigner à devenir domestiques. Elles peuvent partir en catimini, faire jouer la concurrence entre employeurs, contourner les obligations du BUMIDOM, accomplir leurs propres choix à revers des perspectives professionnelles imposées. La diversité des parcours professionnels de ces femmes migrantes témoigne de leur faculté à s'adapter et à évoluer.

Les trois stratégies que nous avons décrites dans cet article ne sont pas exclusives l'une de l'autre, il est important de le souligner. Elles peuvent correspondre à une temporalité différente dans chaque histoire individuelle de migration. Si elles ne débouchent pas directement sur des mouvements féministes noirs, elles manifestent une volonté d'émancipation et une capacité d'*agency* que nous avons essayé de décrire le plus justement possible, en évitant les deux écueils du populisme, qui consisterait à surinterpréter des stratégies de survie, et du misérabilisme, qui nierait la capacité à agir de leur propre chef de ces femmes⁸³. Si leur situation sociale et économique ne les place pas en position dominante, elles ne sont pas pour autant totalement démunies face au BUMIDOM, dont les capacités à les contraindre sont limitées et qui apparaît comme une institution faible. Ainsi, la pluralité des parcours des migrantes replace leur histoire dans celle des formes de féminisme noir contemporain dans lesquelles les femmes antillaises se sont depuis longtemps illustrées.

NOTES

¹ Jennifer Anne Boittin, *Colonial Metropolis, The Urban Grounds of Anti-Imperialism and Feminism in Interwar Paris*, University of Nebraska Press, Lincoln and London, 2010.

² Référence populaire aux émeutes du 26, 27 et 28 mai 1967 à Point-à-Pitre en Guadeloupe. Voir Michelle Zancarini-Fournel, Benjamin Stora, Sylvain Mary, *et al. Commission d'information et de recherche historique sur les événements de décembre 1959 en Martinique, de juin 1962 en Guadeloupe et en Guyane, et de mai 1967 en Guadeloupe*. Ministère des Outre-mer, 2016, p. 56-80. Jean-Pierre Sainton, *La Décolonisation improbable. Cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)*, Pointe-à-Pitre, éditions Jasor, 2012.

³ Laurent Jalabert, « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », *Études caribéennes*. 10 janvier 2012, n° 17 ; Louis-Georges Placide, *Les émeutes de décembre 1959 en Martinique : un repère historique*, L'Harmattan, 2009.

⁴ Armand Nicolas. *Histoire de la Martinique*. Paris, L'Harmattan, 1996, p. 196.

⁵ Monique Millia, « Histoire d'une politique d'émigration organisée pour les départements d'outre-mer. 1952-1963 ». *Pouvoirs dans la Caraïbe* [En ligne], Spécial | 1997, mis en ligne le 16 mars 2011, p. 152 ; Michelle Zancarini-Fournel, Benjamin Stora, Sylvain Mary, *Op. cit.*

⁶ *Arrêté du 26 avril 1963 Arrêté du 26 avril 1963 Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'Outre-mer (BUMIDOM)*.

⁷ Marine Haddad, *Migration DOM-métropole des années 1960 à nos jours : itinéraires d'une minorité française*, Thèse de doctorat en Sociologie sous la direction de Mirna Safi, IEP de Paris, 2018. 417 p. ; Sylvain Pattieu « Un traitement spécifique des migrations d'outre-mer : le BUMIDOM (1963-1982) et ses ambiguïtés », *Politix*, vol. 116, no. 4, 2016, pp. 81-113 ;

Nora Eguienta, *L'expérience migratoire au féminin : les Antillaises en France métropolitaine, 1963-1981*, Mémoire de Master en Histoire sous la direction de Pap Ndiaye, IEP de Paris, 2020.

⁸ Stephanie Condon. « Gender Issues in the Study of Circulation between the Caribbean and the French Metropole », *Caribbean Studies*. 2004, vol.32 n° 1. p. 129-159, p. 134.

⁹ Leila Wuhl-Ebguy. *Migrants de l'intérieur : Les Antillais de métropole entre intégration institutionnelle et mobilisations collectives*, Thèse de doctorat en Science politique sous la direction de Astrid Von Busekist. Paris : Université Paris Dauphine-Paris 9, 2006. 513 p.

¹⁰ Sylvain Pattieu, « Migrants citoyens, migrants vacanciers. Les voyages-vacances du BUMIDOM, 1965-1980 », *Genèses*, vol. 111, no. 2, 2018, pp. 70-91.

¹¹ Elsa Dorlin, *Se défendre : une philosophie de la violence*, La Découverte, 2017 ;

Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, 41 | 2012, 11-24.

¹² Myriam Paris, « *Nous qui versons la vie goutte à goutte* ». *Économie reproductive, féminismes et pouvoir colonial à La Réunion*, Paris, Dalloz, 2020 ; Audrey Célestine, *La fabrique des identités : l'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York*. Paris - Aix-en-Provence : Éditions Karthala & Sciences Po Aix, 2018. 275 p ; ¹² Pour une étude des associations de femmes issues de l'immigration et de femmes noires à la même période, voir les travaux de Nadia Chaabane, « Diversité des mouvements de « femmes dans l'immigration » », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*. 1 janvier 2008 n° 16. p. 231-250. ; Ingrid Château, *Les luttes et organisations de femmes noires en France : émergence d'un féminisme noir dans les années 1970*, Mémoire de master en Sociologie générale. Paris, EHESS, 2019. 151 p. On peut inscrire ces mouvements dans une histoire de longue durée : Clara Palmiste « Des sociétés féminines de secours mutuel aux premières organisations féminines politisées en Guadeloupe et en

Martinique au début du XX siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*. 2009 n°154. p. 79. ; PALMISTE, Clara. « L'utilisation de la mémoire de l'esclavage dans les revendications des féministes guadeloupéennes (1918-1921) », *Sextant : Revue du Groupe interdisciplinaire d'Études sur les femmes*. 2008. p. 43-54. ; PALMISTE, Clara. « Le vote féminin et la transformation des colonies françaises d'Amérique en départements en 1946 ». [S.l.] : [s.n.], 2014. En ligne : <http://journals.openedition.org/nuevomundo/66842> [consulté le 27 septembre 2019]. ; CELMA, Cécile. « Deux formes de sociabilité de la population de couleur en Martinique et en Guadeloupe à la fin du XIXe siècle : la mutualité et le syndicat », *Revue française d'histoire d'outre-mer*. 1987, vol.74 n° 275. p. 207-223. ; CELMA, Cécile. « Le mouvement associatif féminin à la Martinique et à la Guadeloupe, 1880- 1960 », dans *Femmes : Livre d'or de la femme créole*. Pointe-à-Pitre, Raphy Diffusion, 1988, p. 213.

¹³ Stéphanie Condon, « Entre stratégies individuelles et stratégies de l'État : le genre de l'émigration antillaise dans les années 1960 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2020/1 (n° 51), p. 121.

¹⁴ Condon, Stéphanie Condon, « Migrations antillaises en métropole », *Les cahiers du CEDREF*, n° 8-9 : 169-200, 2000 ; Stéphanie Condon, « Travail et genre dans l'histoire des migrations antillaises », *Travail, genre et sociétés*, n° 20 : 67-86, 2008.

¹⁵ 19940429/25, déclaration de départ de Mme J. J-F, 21 avril 1965.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ AN, sous-direction des affaires sociales et culturelles, mission migrations, migrants (1976-1986), 19940380/9, Dossier n°2879, BUMIDOM, annexe III^e partie, Centre de Crouy-sur-Ourcq.

¹⁸ ADM, 107W51, Courrier des différents services et documentation (1957-1973). Demandes de domestiques par des Québécois et par le consul général de France à Porto-Rico auprès du préfet de la Martinique et du bureau régional du BUMIDOM, 1965.

¹⁹ Archives nationales (AN), sous-direction des affaires sociales et culturelles, mission migrations, migrants (1976-1986), 19940380/9, Dossier n°2879, BUMIDOM, Note sur la migration féminine 13 décembre 1979.

²⁰ Stéphanie Mulot et Nadine Lefaucheur, « Between respectability and resistance: French Caribbean women confronted by masculine domination during the second half of the twentieth century » *Black French women and the struggle for equality, 1848-2016*. Lincoln, NE: University of Nebraska Press, 2018, p. 149-166.

²¹ Voir la thèse de Edward Franklin Frazier expliquée dans Stéphanie Mulot, « Caribbean Matrifocality is not a Creole Mirage », *L'Homme*. 2013, vol.3 n° 2017-208. p. 159-191, p. 6. ; Yves Charbit, « Ménages et familles des originaires des Départements d'Outre-Mer », *Revue européenne des migrations internationales*. 1987, vol.3 n° 3. p. 49-67, p. 49.

²² Voir la théorie de Daniel Patrick Moynihan explicitée par Ta-Nehisi Coates, *Huit ans au pouvoir : Une tragédie américaine*. Paris : Présence africaine, 2018. 303 p, p. 178. Bell Hooks, *We Real Cool: Black Men and Masculinity*. New York and London: Routledge, 2004. 162 p, chapter 7; William Julius Wilson, « The Woes of the Inner-City African American Father » in Obie CLAYTON, Ronald B. MINCY et David BLANKENHORN (eds.). *Black Fathers in Contemporary American Society*. New York: Russell Sage Foundation, 2003, p. 9-29. En ligne : www.jstor.org/stable/10.7758/9781610441278.7 [consulté le 23 avril 2020], p. 26-27.

²³ *Ibid.*, p. 153.

²⁴ Claude-Valentin Marie, « Les populations des Dom-Tom en France. Éléments statistiques », *Hommes & Migrations*. septembre 1988, vol.1 n° 1114. p. 82-89, p. 87.

²⁵ Marine Haddad. *Migration DOM-métropole des années 1960 à nos jours : itinéraires d'une minorité française*, Thèse de doctorat en Sociologie sous la direction de Mirna Safi. Paris, IEP de Paris, 2018. 417 p. En ligne : <http://www.theses.fr/2018IEPP0021> [consulté le 10 octobre 2019], p. 206.

²⁶ Yves Charbit, « Ménages et familles des originaires des Départements d’Outre-Mer », *Revue européenne des migrations internationales*. 1987, vol.3 n° 3. p. 49-67, p. 61 à 63.

²⁷ Entretien avec Sylvie, 29 janvier 2020.

²⁸ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/40, Dossier n°4252, Courrier de Madame M. A. datant de 1978.

²⁹ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/37, Dossier n°4249, Courrier de Madame J. A..

³⁰ Entretien avec Aline, 21 décembre 2019.

³¹ Entretien avec Brigitte, 13 avril 2017.

³² Sylvain Pattieu, « Un traitement spécifique des migrations d’outre-mer : le BUMIDOM (1963-1982) et ses ambiguïtés ». *Op. Cit.*, p. 90 ; Archives départementales de la Martinique (ADM), 107W51, Courrier des différents services et documentation (1957-1973), Fiches d’enquête sociale réalisées par la préfecture et le bureau du BUMIDOM en Martinique

³³ CONDON Stéphanie, « Entre stratégies individuelles et stratégies de l’État : le genre de l’émigration antillaise dans les années 1960 », *op. cit.*, p. 131.

³⁴ Archives nationales (AN), Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/21, Dossier n°4185-4186, Courrier de Mademoiselle M.-L. I. en date du 18 décembre 1974 à Monsieur le président de la République Giscard d’Estaing.

³⁵ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/21, Dossier n°4185-4186, Courrier de Madame C. M. en date du 18 août 1975 à la première dame Madame Giscard d’Estaing.

³⁶ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/37, Dossier n°4249, courrier de Madame A. B. en date du 10 décembre 1977 à Monsieur le président de la République Giscard d’Estaing.

³⁷ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/40, Dossier n°4252, Réponses à des demandes de voyage dans les DOM, courrier de Madame M. A. en date du 14 février 1978.

³⁸ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/9, Dossier n°2879, Rapport du BUMIDOM, Les activités sociales, le Comité National d'Accueil des Réunionnais en Métropole (CNARM), p. 53.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Gilbert Gratiant, « Bilan historique 1956-2001 du CASODOM », <http://www.casodom.fr/content/bilan-historique-1956-2001> [consulté le 20 avril 2020].

⁴¹ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/35, Dossier n°4199, Procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 29 juin 1965 du CASODOM, page 11.

⁴² AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/6, Dossier n°2876, Rapport de l'administrateur-directeur du CASODOM sur l'activité générale de l'association pour l'année 1978 et ses perspectives d'avenir pour l'année 1979.

⁴³ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/22, Dossier n°4186, Requêtes de particuliers originaires des DOM ; Côte 19940380/37, Dossier n°4249, Réponses à des demandes d'emploi d'originaires des DOM ; Côte 19940380/40, Dossier n°4252, Réponses à des demandes d'emploi d'originaires des DOM.

⁴⁴ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/36, Dossier n°4200, Liste des membres de l'AMITAG, sections de Paris, Bordeaux et Marseille.

⁴⁵ Entretien avec Sylvie, 29 janvier 2020, voir annexe n°2.

⁴⁶ Christian Poiret, *Les syndicats et le racisme dans le secteur de la Santé*. Unité de recherche migrations et société (URMIS), Programme de recherche européen RITU (Ve PCRD) Racial and ethnic minorities, immigration and the role of trade unions in combating discrimination and xenophobia, 31 décembre 2005, 81 p, p. 33.

⁴⁷ Entretien avec Juliette, 13 janvier 2020.

⁴⁸ PARIS, Myriam. « *Nous qui versons la vie goutte à goutte* », *Féminismes et économie reproductive : une sociohistoire du pouvoir colonial à La Réunion*, Thèse de doctorat en Science politique sous la direction de Frédérique Matonti, Paris 1, 2018. 512 p, p.396. .

⁴⁹ Nora Eguienta, *op. cit.*

⁵⁰ Pour une étude des mouvements pionniers du féminisme noir en France voir Ingrid Château, *op. cit.*

⁵¹ HURBON, Laënnec. « Les religions aux Antilles françaises », Blog *Sciences Po - CERI - Observatoire international du religieux*. 2017. En ligne : <https://www.sciencespo.fr/enjeumondial/fr/odr/les-religions-aux-antilles-francaises> [consulté le 27 septembre 2019].

⁵² Pour une discussion du rôle de l'Église catholique dans l'application des politiques démographiques aux Antilles françaises dans les années 1960 et 1970 voir COLLECTIF DES CHRETIENS POUR L'AUTODETERMINATION DES DOM-TOM. *La Traite silencieuse : les émigrés des départements d'outre-mer / interventions faites au Colloque sur l'émigration des départements d'outre-mer, organisé par le Collectif des chrétiens pour l'autodétermination des départements et territoires d'outre-mer le 22 février 1975*. Paris : L'Harmattan, 1975. 145 p, p. 57 à 75 ; Michelle Zancarini-Fournel. « Contraception et avortement dans les Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique, 1964-1975) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*. Décembre 2019 n° 50. p. 87-108.

⁵³ Emily Musil Church, « In Search of Seven Sisters ». *Op. cit.* p. 380.

⁵⁴ COLLECTIF DES CHRETIENS POUR L' AUTODETERMINATION DES DOM-TOM. *La Traite silencieuse : les émigrés des départements d'outre-mer / interventions faites au Colloque sur l'émigration des départements d'outre-mer, organisé par le Collectif des chrétiens pour l'autodétermination des départements et territoires d'outre-mer le 22 février 1975. Op. cit, p. 3.*

⁵⁵ Marie-Claire Valere, « Alizés : Naissance et histoire de l'APEFAG et de la Revue Alizés », Blog *Jesus972*. 2015. En ligne : <http://jesus972.com/alizes/> [consulté le 24 novembre 2019].

⁵⁶ BNF, Côte A-JO-10363, *Alizés*, Revue d'inspiration chrétienne d'étudiants antillo-guyanais, novembre-décembre 1968 / janvier-février 1969, « L'exploitation des Antillais dans les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris », page 27.

⁵⁷ Extraits d'entretiens avec quatre Antillaises travaillant dans les services hospitaliers, BNF, Côte A-JO-10363, *Alizés*, Revue d'inspiration chrétienne d'étudiants antillo-guyanais, mai-juin 1979, « Dialogue de migrants... des soignants antillais face aux malades », page 6.

⁵⁸ BNF, Côte A-JO-10363, *Alizés*, Revue d'inspiration chrétienne d'étudiants antillo-guyanais, avril-juin 1977, « Se prostituer pour survivre », page 4 ; BNF, Côte A-JO-10363, *Alizés*, Revue d'inspiration chrétienne d'étudiants antillo-guyanais, février-mars 1980, « Un autre regard sur la prostitution », page 8.

⁵⁹ Entretien avec France, 20 décembre 2019.

⁶⁰ Entretien avec Aline, 21 décembre 2019.

⁶¹ Entretien avec Sylvie, 29 janvier 2020, voir annexe n°2.

⁶² 19940429/25, dossier personnel de M-M B, 1965.

⁶³ 19940429/25, dossier personnel de S. E., fiche du 24 janvier 1969.

⁶⁴ 19940429/25, dossier personnel de S. E., compte-rendu d'appel téléphonique avec l'employeur, 23 décembre 1968.

⁶⁵ 19940429/25, dossier personnel de M-M B, 1965.

⁶⁶ Note du BUMIDOM citée par CONDON, Stéphanie. « Gender Issues in the Study of Circulation between the Caribbean and the French Metropole », *Caribbean Studies*. 2004, vol.32, n° 1. p. 135. Traduction personnelle.

⁶⁷ Entretien réalisé avec Aline le 21 décembre 2019.

⁶⁸ Claude-Valentin Marie, « Les populations des DOM-TOM en France. Éléments statistiques », *Hommes & Migrations*. Septembre 1988, vol.1 n° 1114, p 87.

⁶⁹ Stéphanie Condon, « Migrations antillaises en métropole. Politique migratoire, emploi et place spécifique des femmes », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*. 2 janvier 2000 n° 8-9. p. 169-200.

⁷⁰ Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP), Côte C/5373, Claudie Bouture, *Le personnel antillais à l'Assistance Publique de Paris, 40 ans de présence : 1963-2003*, 2004, p. 43 ; Nora Absalon, *Le personnel hospitalier originaire des DOM à l'Assistance publique de Paris : 1961-1987*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Christian Chevandier et Jean-Louis Robert, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2001, 180 p, p. 63.

⁷¹ Entretien avec Éveline, 8 janvier 2020.

⁷² Archives départementales de la Martinique (ADM), 107W51, Courrier des différents services et documentation (1957-1973), demandes de particuliers aux services du BUMIDOM de la Martinique pour la prise en charge des frais d'une formation de secrétariat ; Entretien avec France, 20 décembre 2019.

⁷³ Entretien avec Éveline, 8 janvier 2020, voir annexe n°1.

⁷⁴ ADM, 107W51, Courrier des différents services et documentation (1957-1973), Courrier du Père Bocquillon au préfet de la Martinique en date du 26 février 1964.

⁷⁵ AN, Sous-direction des affaires sociales et culturelles, Mission migrations migrants (1976-1986), Côte 19940380/10, Dossier n°2880, Courrier d'Albert Bros à l'attention du Secrétaire Général des Départements d'Outre-mer en date du 18 novembre 1966.

⁷⁶ 19940429/176, dossier de M. F.

⁷⁷ Entretien avec Aline, 21 décembre 2019.

⁷⁸ Entretien avec France, 20 décembre 2019.

⁷⁹ Entretien réalisé avec Aline le 21 décembre 2019.

⁸⁰ 19940429/25, dossier personnel de M-M B, 1965.

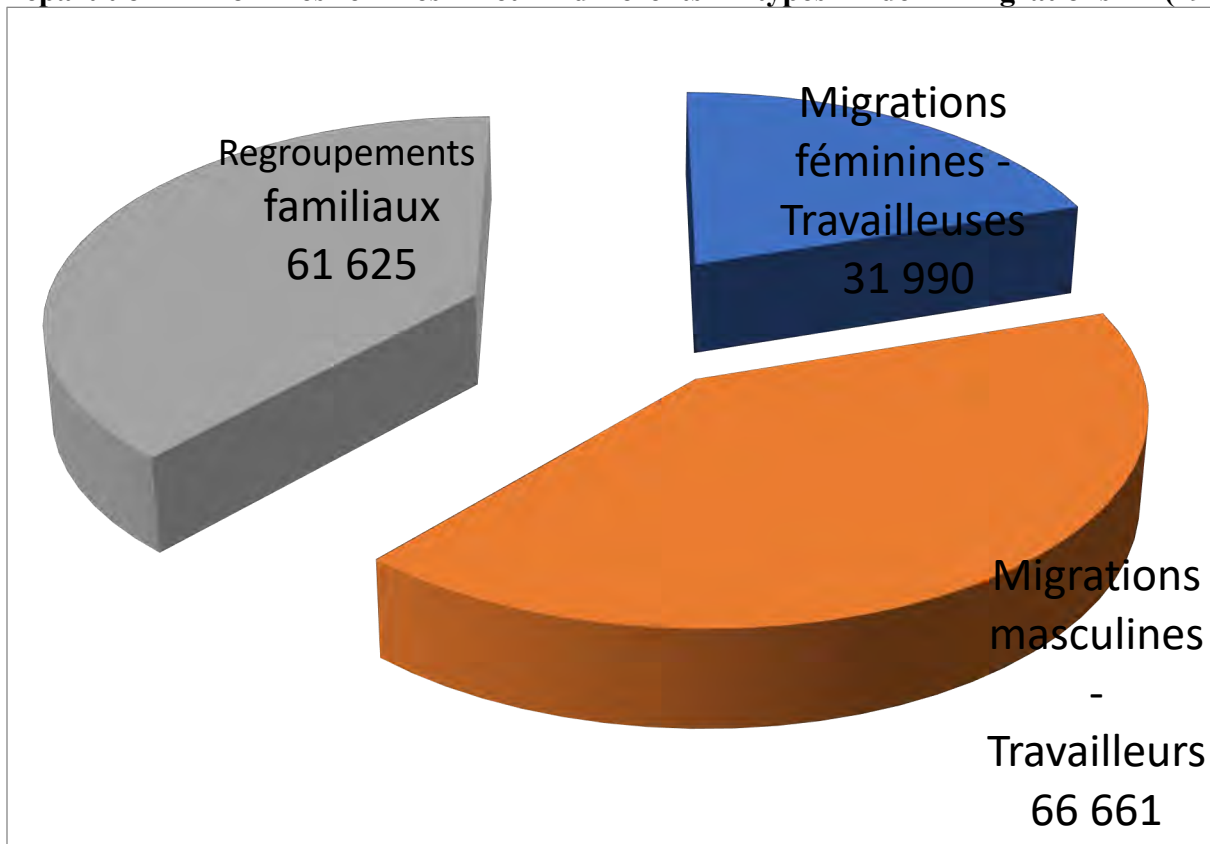
⁸¹ 19940429/25, dossier personnel de S. E., .

⁸² Jacqueline Couti, « La Doudou contre-attaque : Féminisme noir, sexualisation et doudouisme en question dans l'entre-deux-guerres », *Comment s'en sortir ?* 2015. n° 1, p. 12.

⁸³ Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.

Fig. 1

Répartition hommes-femmes et différents types de migrations (1962-1981)



Migration genrée et assignations professionnelles

Fig. 2

Répartition des migrations féminines en 1975 et 1979

